

Rencontre avec Henri Malosse



ÉCLAIRAGES PUBLIÉE LE 24/05/2013

Nouveau président du Comité économique et social européen

Le 11 Juillet 2012 à Bruxelles, le Comité économique et social européen a élu Henri Malosse pour présider l'Institution à partir d'avril 2013, par le biais du Groupe des employeurs et selon le principe de rotation entre les Groupes. Avec 65 voix, il devient le 30ème président du Comité économique et social européen. Il est depuis octobre 2006 à la tête du Groupe des Employeurs, représentant au niveau de l'Union européenne les intérêts des entrepreneurs européens et des associations professionnelles qui travaillent dans l'industrie, le commerce, les services et l'agriculture et l'un des trois piliers du CES européen.

Quel sens donner à votre mandat, durant cette période compliquée que traverse l'Europe ?

"Le CES européen doit incarner la voix des citoyens face aux intérêts technocratiques et dominants du marché. Or, cette assemblée peut jouer le rôle de « poil à gratter » des institutions en relayant, par exemple, ce que les citoyens souhaiteraient pour une Europe qui les respecterait mieux."

Quelle relation et coopération le CES européen entretient-il au sein des divers pays de l'UE ?

"Les 344 membres de notre assemblée sont actifs dans l'organisation de la société civile de leur pays. L'objectif est de préserver une relation privilégiée avec les 17 autres CES ou organismes assimilés existants au sein de l'Europe afin notamment de relayer les initiatives et actions de chaque État membre."

Vous avez été reçu par le CESE dans le cadre de l'élaboration du rapport annuel sur l'état de la France 2013, est-ce que cet exercice aurait du sens au plan européen ?

"Bien sûr car mon intention est de développer au niveau européen une analyse des défis auxquels nous sommes confrontés actuellement. Le rapport français peut donc servir de base de départ pour mettre en avant, par exemple, l'impact de certaines politiques européennes d'austérité sur le citoyen ou de libéralisation des services – suite à la directive dite « Bolkestein » – sur

l'activité économique et l'emploi... Notre assemblée doit favoriser l'expression du ressenti des citoyens sur les politiques européennes."

Henri MALOSSE est le créateur du réseau des Euro info centres (plus de 250 aujourd'hui avec plus de 600 collaborateurs) qui fournissent des informations aux petites entreprises dans toutes les régions d'Europe.

Depuis 1995, il a entrepris un parcours politique au sein du Comité économique et Social européen, comme Président de section, rapporteur de nombreux avis et depuis 2006 comme Président du Groupe des Employeurs. Henri MALOSSE est diplômé de l'institut d'Études Politiques de Paris, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Membre du Conseil d'orientation de l'Association Jean Monnet. Il donne des enseignements sur l'Europe auprès de plusieurs universités européennes (Strasbourg, Paris, Moscou, Wrocław) et a rédigé plusieurs ouvrages dont notamment « L'Europe à votre porte », « L'Europe de A à Z », « Réunifier la Grande Europe », « Il faut sauver le citoyen européen ».

Henri MALOSSE parle l'allemand, l'anglais, le polonais et le russe.

Il y a 3 sources à son engagement européen :

- Familiale : il a été imprégné par l'exigence de la réconciliation franco-allemande et il est très actif dans des jumelages et programmes de coopération.
- Sa découverte de l'Europe de l'est à l'âge de 20 ans lui a ouvert les yeux sur le drame de l'Europe coupée en 2. Il s'est notamment rendu en Pologne où il a rencontré Lech WALESZA dès 1976.
- Son engagement professionnel pour l'Europe date de la création de l'antenne des Chambres de commerce et d'industrie françaises à Bruxelles et de ses activités de conseil auprès des chefs d'entreprises, surtout de PME.